

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**Département du VAR**

**Arrondissement de BRIGNOLES**

**DEL. 17 / 2020 Bis**

*Nombre de Membres*

*L'An deux mil vingt le 28 Juillet ,*

*En exercice : 27*

*De Présents : 25*

*De votants : 27*

*ses*

*Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.*

*. Etaients présents :*

*M. ADAM Stéphane -M. AIGUESPARSES Cédric-M. BENEDETTO Nicolas-Mme BOUCHER Julie-Mme BOULANGER Tamara-M. CAMARA Célestin-Mme DEZ Marylène-M. FERRARI Fabien-M. FRELIER Laurent-Mme GACNIK Marie-France-M. HERAUD Jean-François-M. HURET David-Mme LECUREUX Aurore-Mme NICODEMO Mélissia-Mme OLIBE Carole-M. ROSSI Patrick-M. SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne-Mme PRUNET Sophie-M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence-M. SEIGNOBOS Jean-Luc.*

*Procurations : Mme DUPONT Karine donne procuration à Mme NICODEMO Mélissia.- Mme AURIOL Anne donne procuration à M. HERAUD Jean-François.*

*. Etaients absents excusés- néant.*

**Délibération portant proposition de commissaires titulaires et de commissaires suppléants pour siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).**

*Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, M. ADAM Stéphane ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées*

Monsieur le Maire expose que suite aux élections municipales, la CCID ( commission communale des impôts directs ) doit être renouvelée, elle tient un rôle central dans la fiscalité directe locale et pour ce faire, le conseil municipal doit faire des propositions de commissaires qui y siégeront .

Nombre de commissaires à proposer : 32

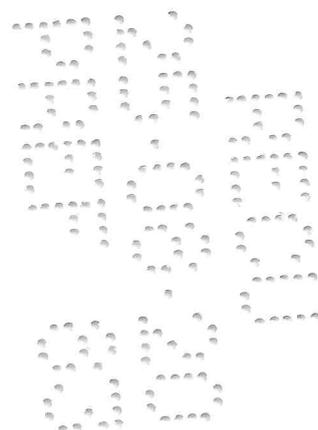
Conditions pour être commissaires : être imposé aux différentes taxes locales (Taxe foncière, taxe habitation, contribution foncière des entreprises.)

Fréquence des réunions : à minima 1 fois l'an (détail des rôles des impôts travail sur les bases prévisionnelles)

Une fois les propositions arrêtées, elles seront transmises auprès du service des impôts concernés et le nombre définitif sera arrêté à 8 titulaires et 8 suppléants.

Monsieur le Maire propose les noms suivants :

- M. DURANDO Georges
- Mme MEUNIER Amandine
- M. RABILLER Noël
- Mme BOULANGER Christine
- Mme BRES Marie –France
- Mme CSINIDIS Jennifer
- M. FERRARI Ludovic
- M. LEPINAY Willy
- Mme TESTA Nathalie
- Mme ALONSO Nathalie
- M. BIZIOU Stéphane
- Mme BIZIOU Stéphanie
- M. MICHEL Sébastien
- M. FINISTROSA Sébastien
- Mme COMBO Hélène
- Mme MERLATTI Sandrine
- Mme BOFFREDO Elodie
- Mme BLANC Christelle
- M. BRUNO André
- M. SOMA Sylvain
- M. THIERRY Alain
- M DIDELLE Daniel
- M. AGNOLI Christophe
- M. AIGUESPARSES Cédric
- Mme YZQUIERDO Laurence
- Mme PRUNET Sophie
- Mme GACNIK Marie-France
- M. JOUBERT Grégory



-M. POULAT Luc

-M. BOYER Gilles

-M.CORNALE Jean-Michel

-M. ZANOTTI Paul

Monsieur le Maire soumet la proposition de liste ainsi arrêtée au Conseil municipal. Le Conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après délibérations décide à l'unanimité d'arrêter la liste ainsi proposée ci-dessus et de la transmettre auprès du service des impôts.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

**BRUN Fernand**

**Maire de PIGNANS**



2023  
2023  
2023